

Le Poiré-sur-Vie, le 28 mai 2026

Réf : PD/ MCE – N°434/2026
Service référent : Affaires générales

Objet : Conseil municipal du Mardi 5 juin 2026, à 19 h, en mairie – Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

à l'attention de Mmes et MM.
les membres du conseil municipal

En application de l'article 4 du décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Madame, Monsieur, Membre du conseil municipal du Poiré-sur-Vie,

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion de conseil municipal, qui aura lieu dans la salle de réunion du conseil :

Le vendredi 5 juin, à 19 heures.

Cette réunion dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre à la Préfecture de la Vendée.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Marie CHARRIER-ENNAERT



MAIRIE DU POIRÉ-SUR-VIE

4, place du Marché
CS 70 004
85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

Tél : 02 51 31 80 14

Mail : mairie@lepoiresurvie.fr